

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 17 avril 2014

Présents : Claude Vignon, Giovanni Cadeddu, Pierre Barbier, Julie faivre, Laurent Benoit, Virginie Dal-Pra, Gildas Porcheron, Andrée Séquier, Gilles Breton, Dominique Parein
Excusé : Michel Olivier

Le conseil débute par l'intervention de Mr Eric Rousset, responsable de l'unité territoriale Vercors de l'Office National des Forêts, et Mr Bourcy, agent patrimonial ONF de St Martin en Vercors. Mr Rousset présente la structure nationale de l'ONF au nouveau conseil, afin de l'informer sur son cadre d'intervention, ses ressources et ses missions obligatoires. Il présente également l'organisation de l'unité territoriale Vercors, en précisant que l'agent territorial affecté à st Martin, Marc Bourcy, partira en retraite en juillet prochain. Il ne sera remplacé qu'au printemps suivant.

Décisions du conseil

→ Le conseil approuve la demande de pâturage faite par Isabel Da Costa (les cavaliers du Haut Vercors) pour sa cavalerie d'une dizaine de chevaux cet été sur Herbouilly, à l'occasion des bivouacs organisés pour sa clientèle. L'ONF lui facturera la vente d'herbe.

→ L'association Passeurs d'histoires sollicite la mise à disposition temporaire du local au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors entre le 9 juillet et le 17 août pour une exposition artistique. Le conseil approuve, et fixe le loyer à 100€HT hors charges d'électricité. La sollicitation de Valérie Rance pour la mise à disposition du local en vue de l'exposition de ses tableaux durant le printemps sera soumise aux mêmes conditions.

→ En vue de la mise à disposition du local auprès de l'association Passeurs d'histoires, un courrier sera adressé à la sarl La Griffes Paysanne pour demander la libération complète du local du mobilier entreposé avant l'été.

→ L'examen de la demande de subvention de l'association « les yeux fertiles » pour l'organisation du festival des chapelles 2014 est reporté.

→ Le Maire rapporte le projet du Groupe Patrimoine du Vercors d'organiser une journée anniversaire le 3 juillet dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale. A la demande du Groupe Patrimoine, il souhaite qu'un groupe d'élus se constitue pour seconder l'association dans l'organisation et la préparation de cette journée. Gildas Porcheron est volontaire.

→ Le conseil demande au conseil paroissial du Vercors la mise à disposition gracieuse de l'église de St Martin lors de l'organisation de manifestations gratuites par les associations locales. Gildas Porcheron est chargé de transmettre cette demande.

→ L'association des Amis de Jean Prevost sollicite la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes lors des prochaines Rencontres de Jean Prevost, qui auront lieu le dimanche 30 juillet. La demande est acceptée.

→ Le terrain communal sous l'école est re-loué à Gildas Porcheron pour le pâturage de ses animaux, 50€ pour l'année 2014.

Informations au conseil

→ Laure et Igor Marconnet, éleveurs de brebis et producteurs de fromages au hameau du Bard, interviennent dans la réunion du conseil pour présenter leurs difficultés face à la nouvelle réglementation de bouclage électronique des cheptels ovins. Ils exposent l'historique de la réglementation, et les raisons de leur opposition à la mise en place de ce nouveau bouclage. Ce non-respect de la réglementation est sanctionné par des amendes et par la non-obtention des aides agricoles, qui mettent en péril leur exploitation. Le conseil leur demande de préparer un courrier argumenté de demande d'assouplissement des mesures pour les petites exploitations, qu'il soutiendra auprès des parlementaires drômois.

→ La nouvelle consultation pour les sondages géotechniques du lotissement « La Chicoune » est en attente d'une 3^e offre. La commission bâtiments est chargée de retenir la meilleure offre pour une programmation rapide.

Questions diverses

→ Mme Anne Meurant a transmis une demande de pâturage pour ses chevaux sur le terrain du lotissement « La Chicoune ». Les terrains ayant été déjà aménagés et viabilisés (bornes électriques, bornes géométriques), les élus ne souhaitent pas prendre le risque d'une dégradation accidentelle et rejettent la demande.

→ L'arrivée de la course de vol libre la « Trandrômoise » a eu lieu le 16 avril sur St Martin, sans que la commune en soit prévenue. Un mail leur sera adressé pour demander à être informé de la présence d'une telle manifestation sur le territoire communal.

→ Les services communaux et les habitants ont constaté la vitesse excessive des véhicules du Tour Auto Optic 2000 qui a traversé le village le 11 avril. Un courrier de protestation sera adressé à l'organisateur et à la Préfecture de la Drôme.

→ Andrée Séquier demande la relance du projet de remise en état du lavoir de Tourtres, pour offrir de nouveau un point d'eau potable pour les randonneurs dans le hameau.

Secrétaire de séance : Gildas Porcheron